ANNEXE 4

RAPPORT D'ACTIVITES QUANTITATIF Services ″Espaces-Rencontres″

N° dossier	Origine de la mesure	Date d'ouverture du dossier	Nombre d'heures d'ER à prester	Date du 1er ER	Date du dernier ER	Date de clôture du dossier	Nombre d'heures d'entretien	Nombre d'ER	Nombre d'heures du parent gardien en ER	Nombre d'heures du parent visiteur en ET	Nombre d'heures d'ER en sortie

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2004 portant exécution du décret du 27 mai 2004 relatif à l'agrément et au subventionnement des services ″Espaces-Rencontres″.

Namur, le 28 juillet 2004.

Le Ministre-Président,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

La Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances,

Mme Ch. VIENNE